



# Guide des Invasives observées sur le Bassin Versant ŒIL AUMANCE

*rédigé dans le cadre du CONTRAT TERRITORIAL en Octobre 2021*



*Sous financements:*



*Cette opération de CONTRAT TERRITORIAL ŒIL AUMANCE est  
co-financée par l'Union Européenne avec le FEDER*



# Guide de détermination d'invasives sur le Bassin Versant OEIL AUMANCE

Qu'est ce qu'une invasive exotique ? :

Elle peut être végétale comme animale.

## ► Définitions des « espèces exotiques envahissantes »

« Une espèce exotique dont l'introduction ou la propagation s'est révélée constituer une menace pour la biodiversité et les services écosystémiques associés, ou avoir des effets néfastes sur la biodiversité et lesdits services » (Union européenne, 2014).

« Une espèce animale ou végétale est qualifiée d'exotique envahissante ou invasive dès lors qu'elle est introduite dans un milieu hors de son territoire d'origine et qu'elle a des impacts négatifs écologiques, économiques et/ou sanitaires » (Groupe de travail sur les plantes exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne, 2014).

Les enjeux liés à la gestion de ces invasives:

Les espèces ont de tout temps et en tout lieu évolué en fonction des changements de leur environnement tant biologique que physico-chimique (climat notamment). Elles ont aussi colonisé de nouveaux territoires. Le développement des sociétés humaines et ses conséquences qui touchent l'ensemble des écosystèmes de la planète ont eu pour impact un déplacement massif d'espèces animales comme végétales et leur implantation hors de leur aire d'origine, volontairement ou non (FOLEY et al., 2005). On parle alors d'**espèces exotiques**.

L'expansion de quelques-unes de ces espèces exotiques, devenues envahissantes, est considérée comme **l'une des causes majeures de perte de biodiversité locale dans le monde entier. Les espèces exotiques envahissantes induisent des impacts sur la biodiversité** (modification de l'écosystème, concurrence ou prédation d'espèces indigènes, transmission de pathogènes, etc.), **la santé** (pollen allergisant, sève photosensible, etc.) **et l'économie** (perte de rendement agricole, gêne des activités de loisirs, etc.). Leur élimination devient de plus en plus difficile, coûteuse. Aussi une gestion adaptée doit être mise en place ce qui sous entend une détermination des espèces en cause sur notre territoire avant toute initiative. C'est l'objet de ce guide.

# Guide de reconnaissance des invasives présentes sur le Bassin Versant OEIL AUMANCE



## Les objectifs de ce guide :

La réalisation d'un état des connaissances sur la répartition des invasives dans le bassin versant de l'Œil et de l'Aumance vise à mieux faire connaître pour mieux gérer les espèces considérées comme importantes à cette échelle, de par leurs impacts et leur potentiel invasif.

Ce guide a pour vocation d'informer les gestionnaires des milieux naturels, les élus ainsi que les décideurs des politiques publiques, les riverains de cours d'eau mais aussi les simples jardiniers de la répartition des EEE (Espèces Exotiques Envahissantes) dans le bassin versant de l'Œil et de l'Aumance, en dépassant les limites des territoires techniques et administratifs.

Les espèces décrites correspondent aux taxons recensés lors du parcours du réseau hydrographique en 2019. Cet inventaire ne se veut pas exhaustif. Il vise avant tout les espèces observées aux abords des différents drains du bassin versant. Par ailleurs, l'invasibilité de certaines espèces est telle qu'elle entraîne une évolution souvent rapide. Aussi une mise à jour dans quelques années s'avèrera nécessaire.

La réalisation de ce bilan vise à combler les manques de connaissances pour la gestion opérationnelle des EEE. En effet, cet atlas permet de **cibler des espèces sur un territoire et d'améliorer l'efficacité des efforts** et moyens mis en œuvre pour gérer les EEE, en lien avec la stratégie de gestion du bassin. Le postulat d'intervention reste cependant le suivant: mieux vaut agir le plus rapidement possible faute de quoi les actions nécessiteront des moyens matériels, humains et financiers très conséquents.

Enfin, bien que la lutte contre les invasives présentes soit souvent délicate, nous vous accompagnerons pour trouver des solutions techniques adaptées.



Personne contact pour tout renseignement: Technicienne rivière Patricia GUIRIEC HUCHET  
04 70 07 41 82 à la Maison du Tourisme à MONTMARAULT 03 390



Organisme contact pour tout renseignement: FREDON AUVERGNE RHONE ALPES  
04 37 43 40 70 à ST PRIEST 69 800

Sources d'informations: En plus de nos propres observations de terrain (dont photos), ce guide s'est inspiré de l'Atlas des espèces exotiques envahissantes du bassin de la Loire Etat des connaissances de la répartition 2002-2014 réalisé par la Fédération des CEN dans le cadre du Plan LOIRE

# Les invasives exotiques animales observées sur le bassin versant OEIL AUMANCE:

## Ragondin (*Myocastor coypus*)

### Description:

De mœurs à tendance crépusculaire et nocturne, il peut avoir une activité diurne non négligeable. Il peut être sensible aux grands froids avec à la clef des queues qui gèlent et dégènèrent en gangrène mortelle. Il peut transmettre la leptospirose, une maladie qui peut être mortelle pour l'homme. Cette espèce est aussi classée nuisible (Cat I) (ou "susceptible d'occasionner des dégâts") au sens du code de l'Environnement.

### Taille:

Poids moyen : 5-9 kg, en moyenne 7 kg  
Taille : un corps de 40 à 60 cm et une queue de 25 à 45 cm.

### Reproduction:

La femelle a deux ou trois portées par an de cinq ou sept petits en moyenne. Elle les allaite pendant sept à huit semaines. Fait particulier, ses mamelles sont déportées vers les flancs au lieu d'être placées sous le ventre comme chez la plupart des mammifères, ce qui lui permet de nager avec ses petits accrochés aux tétines.

### Habitat:

Le ragondin est un animal préférant les milieux aquatiques d'eau douce, parfois saumâtre. Il creuse un terrier de 6 à 7 m le long des berges. Ce terrier possède en général plusieurs entrées, dont une subaquatique. Dans certaines régions à très forte densité de ragondins, les terriers du ragondin participent à la déstabilisation des berges. Par la quantité de terre exportée dans l'eau à chaque terrier creusé, le ragondin provoque également l'accélération du comblement des fossés et canaux. Il arrive qu'il utilise les terriers déjà creusés par le rat musqué, avec qui il entre en concurrence. Il peut également construire des huttes de feuillages.

### Observations sur le Bassin Versant OEIL AUMANCE:

Particulièrement représenté sur le territoire du bassin versant OEIL AUMANCE, il s'observe sur tout le réseau hydrographique, sa limitation constitue un enjeu réel car il déstabilise de nombreuses berges et détériore la qualité des eaux.



Origine: Amérique du sud

Gestion préconisée:

Limitation par piégeage toute l'année

# Les invasives exotiques animales observées sur le bassin versant OEIL AUMANCE:

## Ecrevisse de Californie (ou Écrevisse signal, Écrevisse du Pacifique)(*Pacifastacus leniusculus*)

### ➤ Description:

L'Ecrevisse signal possède un céphalothorax lisse. La commissure des pinces est décorée d'une tache claire, parfois teintée de bleu ou de rouge (le « signal »), située à l'articulation des pinces. Ses pinces sont lisses et rouges en dessous. Enfin deux crêtes post-orbitales et un rostre aux bords parallèles la caractérise. Elle rentre en concurrence directe avec l'Ecrevisse à pattes blanches l'Ecrevisse sauvage de nos cours d'eau en voie de disparition du fait de sa croissance rapide, de sa résistance aux conditions extrêmes et aux pathologies, de sa reproduction rapide et enfin d'une fécondité importante.

### ➤ Taille :

10 à 12 cm (sans les pinces).

### ➤ Reproduction:

1 fois par an, à l'automne.

Maturité sexuelle : à l'âge de 2-3 ans.

Entre 200 et 400 œufs par ponte.

Durée d'incubation des œufs : 160 à 280 jours.

### ➤ Habitat:

Elle occupe des terriers sous les blocs des rivières ou dans les berges des lacs. Idem dans les ruisseaux, rivières, plans d'eau, canaux.

### ➤ Observations sur le Bassin Versant OEIL AUMANCE:

Présente sur l'OEIL, elle constitue un problème sérieux car elle peut être porteuse saine de l'Aphanomycose, une peste fatale pour les écrevisses autochtones. Son expansion peut aussi être rapide par le biais notamment des œufs voire des individus transportés par les oiseaux et ce d'autant plus qu'elle peut vivre une dizaine d'années.



Origine: Côte ouest des États-Unis et du Canada

Gestion préconisée:  
Limitation par piégeage

# Les invasives exotiques végétales observées sur le bassin versant OEIL AUMANCE:

## Robinier faux acacia (*Robinia pseudoacacia*)

### Description:

Le Robinier faux acacia (encore dénommé vulgairement l'acacia) possède un tronc droit et souvent fourchu, avec des branches lisses. Ses feuilles sont alternes, composées de 6-20 folioles entières et ses fleurs papilionacées blanches très odorantes, regroupées en grappes pendantes (mai à juin). Les rameaux d'un brun rougeâtre sont souvent munis d'épines particulièrement acérées caractéristiques. A noter que toutes les parties de l'arbre sont toxiques mais uniquement par ingestion sauf les fleurs qui sont comestibles (on en fait des beignets, des sirops, du miel d'acacia).

### Taille :

De croissance très rapide, sa taille peut atteindre jusqu'à 10 à 25 m de haut.

### Reproduction:

Cet arbre possède deux types de reproduction: une reproduction sexuée avec dissémination des graines lors des crues et une reproduction asexuée par drageonnement, notamment lors de stress (coupe).

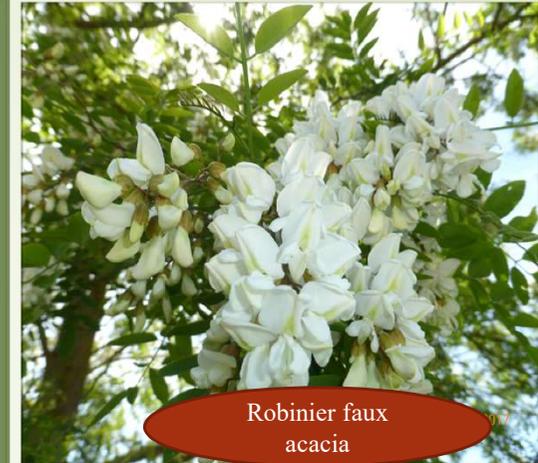
### Habitat:

C'est un arbre pionnier, dont le développement reste limité en zones très humides.

Par contre, les talus secs ouverts perturbés (bords de routes et de voies ferrées, décombres) constituent aussi son milieu de prédilection ainsi que les milieux alluviaux (pelouses sableuses et friches). L'épuisement des sols et l'apparition localisée de déserts de sable a poussé à son implantation comme un rempart au désert où le robinier a démontré une bonne aptitude à revaloriser des espaces dégradés.

### Observations sur le Bassin Versant ŒIL AUMANCE:

Omniprésente sur tout le bassin versant, cette espèce symbolise à elle seule l'invasion exotique végétale dans nos contrées même si elle est appréciée pour ses qualités en tant que bois dur et imputrescible notamment en agriculture où elle sert pour de nombreux usages (pieux, charronnerie, fabrication de meubles de jardin et d'équipement extérieur etc.....). Elle n'est pas implantée directement dans la ripisylve mais plutôt en retrait sur des talus secs, bien drainés.



Origine: Amérique du nord.

Gestion préconisée: Ecorçage, arrachages mécanique et manuel, débroussaillage, Méthode GAMAR (avec pose d'un manchon en caoutchouc sur tronc coupé puis remplissage)

# Les invasives exotiques végétales observées sur le bassin versant OEIL AUMANCE:

## RENOUEES ASIATIQUES (*Renouées asiatiques Reynoutria japonica*; *Reynoutria sachalinensis*; *Reynoutria x bohemica*)

➔ **Description:** Les renouées asiatiques possèdent une tige creuse et cylindrique. Les feuilles sont simples, entières, alternes, avec une gaine entourant étroitement la tige au niveau des nœuds. De petites fleurs blanches, verdâtres ou rougeâtres, assez discrètes sont réunies en grappes à l'aisselle des feuilles (août à septembre). Sous forme de massif, les renouées disparaissent aux premières gelées pour mieux réapparaître ensuite au printemps suivant. Son expansion est fulgurante et son éradication délicate.

➔ **Taille :**  
Entre 1 et 4,5 m de haut.

➔ **Reproduction:**  
Une reproduction sexuée est possible par croisement entre *R. sachalinensis* (hermaphrodite), et *R. japonica* (femelle) résultant en un hybride *R. x bohemica*. Les graines disséminées par le vent et l'eau mais sont rarement viables. Mais c'est la reproduction asexuée, par propagation des fragments de rhizomes et des tiges par l'eau, l'érosion des berges, les Travaux, qui constitue l'essentiel de sa dissémination sachant que les toxines qu'elles émettent font disparaître la biodiversité. Il est généralement admis qu'un morceau de rhizome supérieur à 10 mm peut suffire à la reprise de la plante. Aussi sa multiplication est bien souvent due aux mauvaises pratiques lors des opérations d'éradication, notamment le nettoyage inadéquat des engins d'entretien, le choix de mauvaises filières de traitement des terres contaminées etc....

➔ **Habitat:**  
Ses habitats de prédilection sont les zones humides et riches en nutriments : forêts alluviales (peupleraies, aulnaies, frênaies humides, saulaies, etc.). Les milieux perturbés et rudéralisés mais aussi les biotopes bordant des voies de communication (routes, voies ferrées etc....) constituent aussi ces habitats favoris.

### ➔ **Observations sur le Bassin Versant ŒIL AUMANCE:**

Cette invasive est très implantée localement notamment sur l'AUMANCE aval où elle banalise les biotopes humides mais aussi déstabilise les berges.



Renouée asiatique

**Origine:** Asie orientale (Chine, Japon, Corée, Russie).

**Gestion préconisée:** Eradication délicate avec néanmoins quelques suggestions suivant la surface en cause: Tonte/coupe à répéter x fois, Creusage manuel en surface, Creusage mécanique en surface, Excavation, Bâchage, Compétition végétale voire pâturage par caprins avec une évacuation ad'hoc des éléments extraits

# Les invasives exotiques végétales observées sur le bassin versant OEIL AUMANCE:

## Raisin d'Amérique (ou Teinturier, Epinard des Indes)(*Phytolacca americana*)

### Description:

Cette plante a des tiges épaisses, rougeâtres, glabres, à ramifications dichotomiques. Ses feuilles sont simples, entières, alternes, semi-persistantes, ovales, aiguës, pétiolées. Les fleurs sont en grappes dressées, blanches ou rosâtres (juillet à août) et donnent des baies s'apparentant à des grains de raisin d'où son nom. Cette espèce est vigoureuse et à croissance rapide. Elle est de surcroît toxique.

### Taille :

1 à 3 m de haut.

### Reproduction:

Son mode de reproduction est essentiellement sexuée. La dissémination se fait par ses baies (et ses graines) via les oiseaux et les cervidés. Un seul pied peut en produire des milliers. Les graines peuvent résister plusieurs décennies dans le sol avant de germer. Pendant l'hiver, la partie aérienne meurt. L'appareil racinaire et des bourgeons subsistent et permettront à de nouvelles tiges d'émerger l'année suivante.

Cette espèce, au tempérament de pionnière, entraîne une forte baisse de la richesse floristique autochtone.

### Habitat:

Le Raisin d'Amérique affectionne les milieux perturbés, particulièrement sur sols acides et sableux : coupes forestières, friches, bords de route, chantiers, jardins, décombres, etc .....mais peut aussi prospérer le long des ripisylves.

### Observations sur le Bassin Versant OEIL AUMANCE:

Il est présent le long de l'Aumance mais de façon encore très contenue (observations très ponctuelles). Ceci permettrait justement d'en venir à bout sans trop d'effets humains et financiers pour l'instant.



Origine: Amérique du Nord.

Gestion préconisée: Fauchage, Arrachage manuel avant fructification.

# Les invasives exotiques végétales observées sur le bassin versant OEIL AUMANCE:

## Buddléia du père David (Arbre à papillon)(*Buddleja davidii*)

### Description:

Le Buddléia du père David (ou Arbre à papillons) croit par des rameaux souples et quadrangulaires. Ses feuilles sont opposées, simples, légèrement dentées, vertes à la face supérieure, blanchâtres et tomenteuses à la face inférieure. Les petites fleurs tubuleuses au cœur orangé se terminant par 4 lobes, regroupées en inflorescences forment de grandes panicules pyramidales (juin à octobre) particulièrement appréciées des papillons d'où son nom.

### Taille :

2 à 5 m de haut.

### Reproduction:

La reproduction sexuée intervient par la dispersion de graines par le vent et l'eau, pouvant rester en dormance dans le sol pendant plusieurs années.

La reproduction asexuée par bouturage des fragments de tige est aussi possible.

### Habitat:

Cet arbuste est bien connu car répandu dans les jardins pour ses qualités ornementales. Mais il s'est vite naturalisé en colonisant des milieux perturbés ouverts : voies de chemin de fer, bords de routes, chantiers, friches, ruines, grèves...

Les pelouses sableuses des rivières, les berges bien drainées l'accueillent aussi sachant qu'il ne se développe pas dans les milieux trop humides.

### Observations sur le Bassin Versant OEIL AUMANCE:

Cet arbuste ne s'observe que très ponctuellement et ce d'autant plus qu'il n'apprécie pas une teneur en eau régulière dans les sols. Néanmoins son omniprésence dans les jardins fait craindre que sa propagation ne s'étende dans les années à venir aux formations plus naturelles dont les ripisylves bien drainées.



Buddléia du père David

Origine: Chine.

Gestion préconisée: Fauchage, Arrachage manuel notamment avant la fructification.

# Les invasives exotiques végétales observées sur le bassin versant OEIL AUMANCE:

## Érable négundo (ou Érable frêne) (*Acer negundo*)

### Description:

L' écorce des arbres âgés est rugueuse et de couleur gris-cendré. Les feuilles opposées composées de 3 à 7 folioles grossièrement dentées sont d'un beau vert tendre.

Les fleurs sans pétales, longuement pédicellées, regroupées en grappes pendantes apparaissent avant les feuilles (mars à mai). L'ingestion de ses graines peut provoquer des myopathies saisonnières chez les chevaux.

### Taille :

15 à 20 m pour un tronc de 50 cm de diamètre.

### Reproduction:

La reproduction sexuée est permise par les fruits (disamares) disséminés par le vent et pouvant être transportés par l'eau sur de longues distances. Une reproduction asexuée existe aussi par drageonnement. Son développement exclusif en massif monospécifique tend vite à éliminer la flore locale. En s'implantant au sein des communautés alluviales, il peut modifier la structure et la composition floristique et faunistique et son enracinement superficiel n'assure pas le maintien des berges. Une compétition avec le Saule blanc a enfin été signalée sans qu'il n'y ait de véritable exclusion.

### Habitat:

Il apprécie les sols humides mais pas les sols calcaires. Aussi les bords des cours d'eau, les forêts alluviales constituent ses biotopes de prédilection.

### Observations sur le Bassin Versant ŒIL AUMANCE:

Présent très ponctuellement sur l'Aumance aval entre autre, son invasion peut encore être facilement jugulée. Il constitue cependant un réel enjeu si les ripisylves sont laissées sans aucun entretien.



Érable negundo

**Origine:** Amérique du Nord.

### Gestion préconisée:

- Coupe à l'aide d'une tronçonneuse à 10 ou 20 cm du sol ou à 1,30 m du sol;
- Écorçage à 1 m du sol sur 20 à 30 cm, sur l'ensemble de la circonférence du tronc jusqu'au bois pendant 2-3 années consécutives minimum.

# Les invasives exotiques végétales observées sur le bassin versant OEIL AUMANCE:

## Bambous sp. (*plus de 1000 espèces dans le monde....*)

**Description:** Appartenant à la famille des graminées vivaces à feuilles persistantes les Poaceae, le bambou est bien une herbe et non un arbre. La tige principale est un chaume, ou canne, lignifié, cloisonné aux nœuds. La cicatrice visible aux nœuds est la trace de la gaine des feuilles tombées. Le chaume peut se diviser en rameaux feuillés, eux-mêmes divisés en ramuscules. Le bois des chaumes, riche en silice, est très dur et très résistant. Les fleurs, plutôt rares, apparaissent à l'aisselle des feuilles, aussi bien sur des tiges jeunes que sur des tiges âgées. Elles sont groupées en épillets. Le fruit est avec la fleur la structure la moins connue des bambous. La vitesse de croissance peut, chez certaines espèces, être spectaculaire (jusqu'à un mètre par jour). Les chaumes se caractérisent par une très grande flexibilité due à chacun de leurs entrenœuds creux. Enfin le bambou a été et reste très largement utilisé en tant que plante ornementale, plante alimentaire et matériau de construction (échafaudage).

### **Taille :**

La plante peut croître jusqu'à 20 m voire 30 m.

### **Reproduction:**

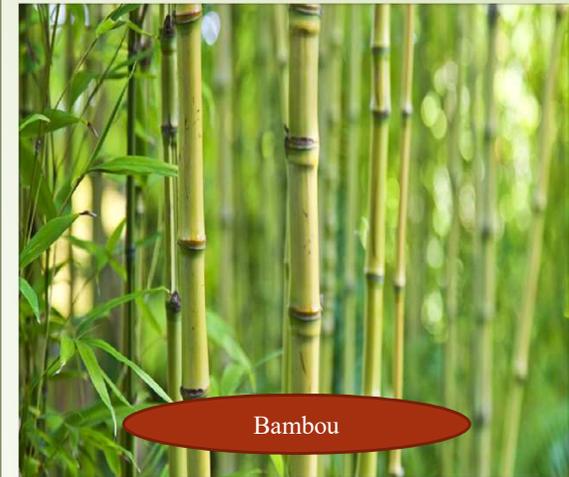
Les Bambous possèdent des rhizomes qui se développent sous terre ou près de la surface. Ces rhizomes permettent la propagation végétative des bambous et peuvent aussi dans certains cas avoir un caractère invasif. On distingue deux types de rhizomes. Des espèces ont des rhizomes allongés, traçant, on les utilise pour faire des haies et d'autres ont des rhizomes courts et renflés qui donnent des tiges en touffes (cespiteux) en bosquets denses. Une reproduction sexuée existe aussi mais reste plus anecdotique. Quelques espèces ne fleurissent qu'une seule fois puis meurent. Cette floraison peut n'arriver qu'après 30 ans à 150 ans après le semis. Par ailleurs, on a observé (sans en connaître la cause), pour une espèce donnée, une simultanéité de certaines floraisons au travers du monde quel que soit l'âge de la plante.....

### **Habitat:**

Les Bambous sont principalement des espèces de pays chauds notamment d'extrême Orient mais aussi des Amériques. Leur bonne capacité d'adaptation fait qu'ils se naturalisent de plus en plus sous nos contrées car très utilisés comme plante d'ornement.

### **Observations sur le Bassin Versant OEIL AUMANCE:**

Des particuliers plantent de plus en plus de bambous notamment en bord de cours d'eau y compris sur notre bassin versant. Aussi le risque est grand que ces graminées continuent leur expansion au détriment de la flore locale.



**Origine:** Essentiellement  
Asie et Amérique

**Gestion préconisée:** Arrachage par moyen mécanique (pelleteuse) en décaissant au moins 10 m autour du plant afin d'ôter tous les turions et sur 60 cm.  
En prévention, lors de la plantation et, bien que celle-ci ne soit pas recommandée, une barrière anti rhizome peut être apposée jusqu'à au moins 60 cm de profondeur.

# Les invasives exotiques végétales observées sur le bassin versant OEIL AUMANCE:

## Séneçon du Cap (*Senecio inaequidens*)

### Description:

Cette plante herbacée vivace de couleur jaune peut atteindre jusqu'à 1 m. Son port est glabre et ligneux à la base, ramifié dans le tiers supérieur. Ses feuilles linéaires sont étroites et épaisses à bord lisse ou finement et irrégulièrement denté à nervure centrale saillante. Les capitules de couleur jaune citron, sont entourés par des bractées dont la pointe est noire. Les petits fruits secs (akènes) sont plumeux ce qui facilite grandement leur propagation. De plus, chaque pied peut en produire de 10 000 à 30 000 par an. Elle possède ainsi un très grand pouvoir de dissémination ce qui fait, qu'en général, ce sont de très nombreux pieds qui cohabitent ensemble dans un même périmètre. Cette plante offre la particularité de fleurir quasiment toute l'année. Elle contient des substances hépatotoxiques. Ces substances peuvent induire, tant chez le bétail que chez l'homme, une hépatotoxicité aigüe ou chronique, ainsi que de possibles maladies comme l'anorexie, la diarrhée et des dysfonctionnements du système nerveux, notamment une incoordination des membres postérieurs, une cécité apparente et des tremblements pouvant aller jusqu'à la mort.

### Taille :

Sa taille peut atteindre 1 m de hauteur.

### Reproduction:

Le séneçon du Cap produit des milliers de petites graines légères et à forte capacité de dissémination : elles volent au vent, flottent sur l'eau, s'accrochent facilement aux fourrures des animaux ou aux habits des promeneurs, mais la pollinisation se fait essentiellement par les insectes. Le stock de semences a une durée de vie de moins de deux ans. La germination est rapide et massive, elle peut avoir lieu toute l'année, avec des pics au printemps et en automne. Les graines germent sur des sols dénudés, à la surface des sols tassés de préférence et se satisfont de sols très superficiels. Il n'y a pas de dormance des graines. Les touffes ont une longévité de 5 à 10 ans. Le séneçon du Cap résiste bien aux incendies et repousse facilement de la base (à moins d'avoir été calciné).

### Habitat:

Les terres dénudées, telles que les chantiers, les bords de route, les ronds points, les ZAC et les friches constituent son principal habitat mais elle commence à coloniser aussi nos prairies sachant que les animaux évitent de la pâturer.

### Observations sur le Bassin Versant OEIL AUMANCE:

Elle se rencontre très peu pour l'instant aux bords des cours d'eau du bassin versant OEIL AUMANCE mais est omniprésente le long des grands axes autoroutiers du territoire A71 et RCEA.



Origine: Afrique du sud

Gestion préconisée: Fauchage régulier, arrachage manuel notamment avant la fructification puis évacuation des résidus vers un centre agréé.

# Les invasives exotiques végétales observées sur le bassin versant OEIL AUMANCE:

## Bident feuillé (Bident à fruits noirs ou Chanvre d'eau) (*Bidens frondosa*)

### Description:

Le bident feuillé est une plante herbacée annuelle. Le port général est de type dressé et buissonnant. Sa tige est souvent rougeâtre dans sa partie supérieure. L'appareil végétatif est presque glabre et présente des feuilles opposées, composées de 3 à 5 folioles dentées. Ses fleurs jaunes forment un capitule entouré de longues bractées foliacées, portées par un long pédoncule (août à septembre). Elle est utilisée dans les médecines traditionnelles en tant qu'anti-inflammatoire ainsi que comme insecticide.

### Taille :

Cette herbacée peut atteindre environ 120 cm de hauteur.

### Reproduction:

Sa reproduction est sexuée. Des graines disséminées par l'eau et les animaux surtout (en s'accrochant aux pelages) permettent sa dispersion.

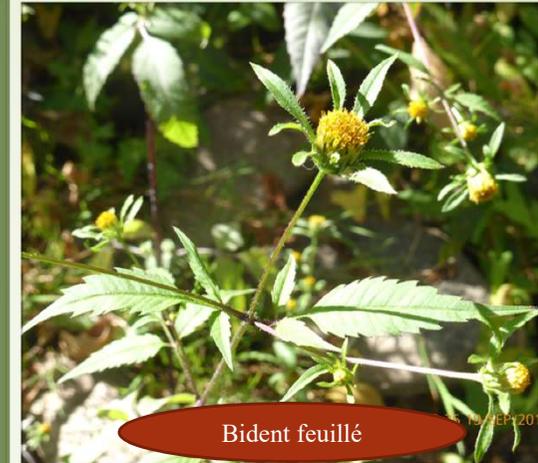
### Habitat:

Les milieux aquatiques et ensoleillés sont ses biotopes de prédilection et notamment les milieux riverains, généralement sur vases et gravières exondées : berges des canaux, des rivières et des plans d'eau.

*Bidens frondosa* étant une plante introduite, sa prolifération a une influence sur les espèces endémiques. Elle peut conduire à la disparition des espèces les plus fragiles, et donc appauvrir la diversité florale dans certaines régions.

### Observations sur le Bassin Versant ŒIL AUMANCE:

Le Bident feuillé est présent notamment sur l'Aumance aval où des grèves plus importantes et des submersions temporaires plus marquées lui fournissent un biotope adapté à ses exigences écologiques.



Bident feuillé

Origine: Amérique du Nord.

### Gestion préconisée:

L'arrachage manuel voire la lutte biologique peuvent constituer des solutions

# Les invasives exotiques végétales observées sur le bassin versant OEIL AUMANCE:

## Panic pied-de-coq ou Panic des marais (*Echinochloa crus-galli*)

### Description:

Cette plante aux feuilles larges et très allongées, aux bords parfois ondulés souvent violacées à la base, à tiges robustes, dressées, souvent couchées à la base, peut atteindre 1,5 mètre de haut. C'est une plante annuelle couchée à la base dressée.

D'un point de vue systématique, c'est une espèce extrêmement variable. L'absence de ligule et la présence de nombreux racèmes qui sont écartés, dressés ou ramifiés sont des caractères discriminants.

Les épillets sont peu ou point muriqués autrement dit munis de pointes très courtes et fermes. Le lemma (ou glumelle) de la fleur fertile est mucroné ou longuement aristé. Sa floraison est estivale. La plante est considérée comme l'une des pires adventices de la planète car elle réduit les rendements des cultures en absorbant jusqu'à 80 % de l'azote disponible dans le sol et sert d'hôte à plusieurs virus mosaïque. Les niveaux élevés de nitrates qui s'accumulent en elle peuvent empoisonner le bétail.

### Taille :

Sa taille peut varier de 60 cm à 1,5 m.

### Reproduction:

Sa reproduction passe par la production de graines. Chaque plante peut produire jusqu'à 40 000 graines par an.

### Habitat:

*Echinochloa crus-galli* est une plante très commune dans toutes les régions tropicales et tempérées du monde. Elle se plaît particulièrement dans les lieux humides et les terrains sablonneux ce qui explique qu'elle se retrouve sur les grèves de nos cours d'eau dans les mêmes conditions écologiques que le Bident feuillé décrit précédemment formant ainsi l'habitat du Bident des rivières.

### Observations sur le Bassin Versant ŒIL AUMANCE:

Le Panic Pied de Coq a été observé sur l'Aumance aval en association avec le Bident feuillé sur des sables régulièrement inondés en association dans le Bident des rivières.



Panic pied de coq

Origine: Asie tropicale.

Gestion préconisée:

L'arrachage manuel voire la lutte biologique peuvent constituer des solutions

# Les invasives exotiques végétales observées sur le bassin versant OEIL AUMANCE:

## Datura (*Datura stramonium*)

### Description:

La plus connue en Europe est *Datura stramonium*, aussi appelé « trompette des anges » ou « pomme épineuse ». Le fruit est une capsule le plus souvent hérissée d'épines d'où son nom de pomme épineuse. Les *Datura* sont des plantes herbacées annuelles ou pérennes à courte vie. Toute la plante est couverte de trichomes pouvant être glanduleux et collants ou non-glanduleux. Les feuilles sont entières ou sinuées, pétiolées. Les fleurs sont dressées avec une corolle en forme d'entonnoir de 5 à 20 cm de long (voir photo ci-contre). Enfin les graines du *datura* sont 'flottantes', ce qui explique sa diffusion facilitée le long des cours d'eau. Ce sont des plantes riches en alcaloïdes dans tous leurs organes, vénéneuses mais intéressantes sur le plan pharmacologique. L'ingestion de toute partie de la plante entraîne un délire hallucinatoire qui peut aboutir, en cas de surdose, au décès.

### Taille :

Elle peut mesurer jusqu'à 2 m de haut.

### Reproduction:

Sa mise en fleurs est déterminée par la quantité de lumière (durée du jour croisée à son intensité). La période de floraison s'étale de juin jusqu'aux gelées. Le fruit est une capsule, mesurant de 5 à 10 cm de diamètre, recouvert d'épines effilées et de trichomes. Il renferme jusqu'à 500 graines brunes qui peuvent survivre plus de 10 ans dans le sol.

### Habitat:

Le *Datura* pousse dans les terrains incultes, sur les berges sableuses des cours d'eau ainsi que dans les vergers et les vignes, où c'est une plante adventice. Elle progresse aussi au niveau des parcelles cultivées.

### Observations sur le Bassin Versant OEIL AUMANCE:

Le *Datura stramonium* commence à s'implanter assez régulièrement sur tout le réseau hydrographique OEIL AUMANCE (le long des grèves sableuses).



**Origine:** Mexique et Sud Ouest des Etats Unis.

### Gestion préconisée:

- Arrachages manuel en prenant la précaution de prendre des gants et ce avant fructification ou mécanique
- Planter un couvert transitoire pour éviter la levée d'espèces indésirables si surface importante

A noter que les pieds de *Datura stramonium* ne seront pas brûlés car les fumées sont hallucinogènes.

# Les invasives exotiques végétales observées sur le bassin versant OEIL AUMANCE:

## Ambrosie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia*)

### Description:

La tige est pubescente, devenant rougeâtre à la floraison, ramifiée dès la base. Les feuilles sont simples, opposées à la base puis alternes, vertes sur les deux faces, de forme triangulaire et profondément découpées jusqu'à la nervure. Elles sont assez caractéristiques. Les fleurs sont très discrètes car petites et verdâtres (floraison observée d'août à octobre). Les fleurs mâles sont ainsi regroupées en coupelles constitutives d'inflorescences en forme de grappes dressées à l'extrémité des rameaux. Les pollens d'ambrosie sont alors émis par la plante en se déplaçant par le vent. Les causes de cette expansion sont à la fois les activités humaines, qui favorisent sa dispersion, et le changement climatique, avec une expansion de la plante vers le nord et le nord-est de l'Europe. Le **pollen de cette plante est l'un des plus allergisant**. Son extension, l'augmentation des charges polliniques et le prolongement des périodes de pollinisation pourraient contribuer à une augmentation de cas d'allergies. Cette allergie se traduit alors par des rhinites, des écoulements nasaux, une toux sèche mais également des conjonctivites allergiques et potentiellement de l'asthme, de l'eczéma et de l'urticaire....

**Taille :** Elle peut atteindre de 30 cm à 2 m de haut.

### Reproduction:

La reproduction est sexuée par dissémination par gravité (les graines tombant au sol), à proximité de la plante mère mais aussi par un déplacement par ruissellement (action naturelle) et par les activités humaines (transport de matériaux contaminés, roues des engins ...).

### Habitat:

Elle affectionne les milieux perturbés ainsi que les terres dénudées, chaudes, riches en azote : terrains vagues, jachères, décharges publiques, friches industrielles, bords de routes, berges exondées, cultures diverses qui laissent entre autre des espaces de terre à nu.

### Observations sur le Bassin Versant ŒIL AUMANCE:

Plusieurs observations ont été faites sur les grèves de l'Aumance aval (secteur de HERISSON) mais nous savons par ailleurs que l'Ambrosie à feuilles d'armoise est déjà bien implantée sur le bassin versant dans sa globalité (y compris en dehors des berges des cours d'eau).



Ambrosie à feuilles d'armoise

**Origine:** Amérique du Nord surtout Canada

### Gestion préconisée:

- **En curatif:** Arrachages manuel et ce avant fructification ou destruction mécanique par fauche; porter un masque et des gants pour vous protéger.
- **En préventif:** Implanter un couvert transitoire pour éviter la levée de cette espèce indésirable si surface importante

# Les invasives exotiques végétales observées sur le bassin versant OEIL AUMANCE:

## Erigéron annuel ou Aster annuel (*Erigeron annuus*)

### Description:

L'Erigéron annuel possède une tige ramifiée, des feuilles alternes simples et entières avec des poils pâles (visibles à la loupe) sur leurs marges et les nervures des deux faces, contrairement au limbe imberbe. Son inflorescence en corymbe, est assez caractéristique avec des fleurs réunies en capitule, aux multiples pétales blancs disposés à l'extrémité des hampes florales (juillet à août). Son pouvoir de dissémination est très grand. Elle constitue ainsi une des principales invasives de nos territoires.

### Taille :

Elle peut atteindre 1,3 m de haut.

### Reproduction:

La reproduction sexuée se fait par une dissémination des graines par le vent.

### Habitat:

Espèce pionnière de milieux remaniés et anthropisés, elle colonise les bords de cours d'eau, de routes, de voies ferrées, d'espaces en friche, gravières, coupes forestières. Les terrassements réalisés lors d'importants chantiers lui sont aussi très favorables.

### Observations sur le Bassin Versant OEIL AUMANCE:

L'Erigéron annuel est omniprésent sur tout le bassin versant de l'Œil et de l'Aumance le long des cours d'eau comme ailleurs. Cependant, cette plante reste moins implantée que ne peut l'être la Conyse du Canada décrite sur la fiche suivante.



Erigéron annuel

18/JUL/201

Origine: Amérique du Nord.

### Gestion préconisée:

- En curatif: Arrachages manuel avant fructification ou destruction mécanique par fauche en répétant l'opération sur plusieurs années;
- En préventif: Implanter un couvert transitoire pour éviter la levée de cette espèce indésirable si surface importante

# Les invasives exotiques végétales observées sur le bassin versant OEIL AUMANCE:

## Vergerettes exotiques (Conyzes, Erigerons) (*Erigeron bonariensis*; *Erigeron canadensis*; *Erigeron floribundus*; *Erigeron sumatrensis*)

### Description:

Plusieurs espèces sont rattachées aux vergerettes exotiques.

La tige est dressée, striée, simple ou rameuse. Les feuilles sont alternes, simples, entières à dentées plus ou moins glabres selon les espèces. Les fleurs verdâtres, blanches ou crèmes portées par des inflorescences ramifiées (juin à octobre) restent assez discrètes. Cette adventice pionnière est de plus en plus fréquente, à la ville comme à la campagne favorisée en cela par un très fort pouvoir de dissémination et une grande adaptabilité et rusticité. En effet, elle peut se développer dans de petits interstices insignifiants et se plaît dans les endroits chauds et secs. Sa présence ne passe pas inaperçue car de nombreux pieds cohabitent ensemble en règle générale.

### Taille :

Sa taille peut être conséquente puisqu'elle peut atteindre 2, 5 m de haut.

### Reproduction:

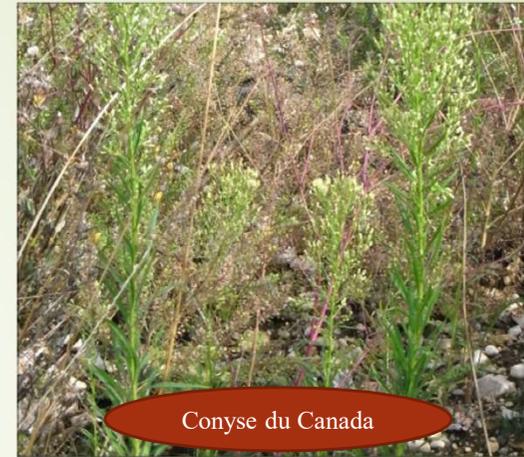
La reproduction sexuée se fait par une dissémination des graines par le vent (akènes à aigrettes). Elle est particulièrement efficace.

### Habitat:

Elles prolifèrent dans les milieux régulièrement perturbés par les humains (friches, talus routiers ou ferroviaires, chantiers de construction, cultures, coupes forestières, etc.) mais aussi dans les villes (sur le bord des trottoirs, des voiries). Les grèves des bords de cours d'eau et friches herbacées des grandes vallées, dunes en accueillent aussi en grand nombre.

### Observations sur le Bassin Versant ŒIL AUMANCE:

Elle est présente sur l'ensemble du BV dont sur les berges des cours d'eau et ce en grand nombre. A noter qu'elle est encore plus commune que l'Erigeron annuel décrit sur la fiche précédente.



Conyze du Canada

Origine: Amériques du Nord et du Sud.

### Gestion préconisée:

- **En curatif:** Arrachages manuel avant fructification ou destruction mécanique par fauche en répétant l'opération sur plusieurs années;
- **En préventif:** Implanter un couvert transitoire pour éviter la levée de cette espèce indésirable si surface importante